

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Comment peut-on prétendre faire encore de l'Internationale alors qu'il n'y a plus d'Internationale ?

Nous sommes au moment où les élections mettent en compétition les divers partis politiques. Le parti des S.F.I.O. profite de l'occasion pour flatter l'électeur afin de le mieux tromper. Il est nécessaire de rectifier ce qu'il dit, de le montrer tel qu'il est, de le ramener à ses exactes proportions et, derrière ses vanteries, de faire apparaître la vérité...

Les S.F.I.O. ont le front de prétendre que leur Internationale est en voie de conquérir le monde, alors qu'elle l'a perdu à peu près complètement. Pendant ces années d'après-guerre, elle a été successivement chassée de toutes les positions qu'elle occupait — y compris les plus anciennes et les plus fortes, y compris celles où il semblait qu'elle fût définitivement maîtresse du pays ou souveraine de l'opinion. Les S.F.I.O. voudraient faire croire au public que leur Internationale est en pleine ascension, alors qu'elle est en pleine faille.

Les quatre lettres qui leur servent d'enseigne ont exercé avant la guerre un prestige et un pouvoir d'attraction qu'elles ont complètement perdus. On sait ce qu'elles signifient. Le parti S.F.I.O. est la « Section Française de l'Internationale Ouvrière ». Il se présente donc comme la partie d'un tout. Il est évident que le succès de sa doctrine ne dépend pas de lui, mais de l'ensemble dont il n'est qu'un compartiment. Une armée vaincue entraîne dans sa défaite tous les éléments qui la composent, même ceux qui ont pu obtenir quelques avantages sur des points isolés du front... Autrement, à l'époque héroïque, c'est toujours ainsi que se présentaient les S.F.I.O. se prévalant chez nous des progrès que faisaient les autres « sections » sur les autres points du monde et qui leur permettaient, même quand ils étaient battus ici, de prophétiser l'avènement prochain du socialisme triomphant... Si l'avance générale de l'Internationale avait cette signification, son recul général ne peut pas ne pas avoir la signification contraire.

L'Internationale Ouvrière est donc l'ensemble du parti socialiste divisé en « sections ». Théoriquement, cette organisation doit avoir autant de sections qu'il y a de pays où la doctrine compte de fidèles... Hélas ! Regardez un peu et voyez ce qu'il en reste de cette orgueilleuse Internationale qui ne vise à rien moins qu'à rénover le monde...

En Italie, son sort est réglé depuis douze ans. Il n'y a plus ni section, ni fragments de section et si le socialisme d'avant-guerre y compte encore quelques adhérents dispersés, ils s'arrangent pour qu'on ne les voie ni les entente ; ils sont comme s'ils n'étaient pas.

En Allemagne, terre sainte du marxisme, son nom même y est proscrié. L'un des spectacles politiques les plus étonnants de l'après-guerre est, à coup sûr, l'effondrement total de la social-démocratie devant Hitler. Cette organisation que l'on croyait formidable s'est littéralement anéantie sous la botte du dictateur. Il n'en reste rien.

Les travaillistes anglais, nominativement, appartiennent à la deuxième Internationale ; mais ils en restent absolument indépendants. A aucun degré ils ne sont internationalistes. C'est un de leurs chefs qui déclarait dernièrement : « Rien n'existe au-dessus de Dieu, du Roi et de l'Empire ».

Il y a de grandes analogies entre les socialistes belges et leurs confrères d'Outre-Manche. Ils ont beau adhérer théoriquement à la deuxième Internationale, en fait ils servent d'abord la Nation, ils travaillent dans les mêmes gouvernements d'union sacrée avec des ministres « bourgeois », à la Défense de la patrie et au sauvetage de la société belge...

En Espagne les socialistes bon teint rappellent plutôt nos jacobins patriotes et ne craignent pas de s'allier aux républicains modérés. En Autriche, la politique extérieure ne permet pas d'autres distinctions qu'entre les partisans de l'indépen-

dance et les partisans de Hitler. Chez nos amis tchécoslovaques, le socialisme qui se rapproche des sphères officielles a perdu tout accent révolutionnaire et il est plus nationaliste que les autres partis.

Cette revue est sommaire, mais elle est exacte. Elle montre bien que sous prétexte d'un internationalisme qui n'existe pas ailleurs, un parti strictement politique fait chez nous de l'agitation antifrançaise alors qu'il ne peut plus invoquer le prétexte et l'excuse d'autrefois. Les dirigeants de ce parti S.F.I.O. savent bien, eux, qu'il n'y a pas, qu'il n'y a plus d'Internationale. Ils veulent faire croire à leurs adhérents qu'ils font partie d'une puissante organisation mondiale, réunissant « les travailleurs de tous les pays ». Mais ils savent bien que ça n'est pas vrai.

Ils trompent leurs adhérents et ils essayent de tromper le pays. Les adhérents se laisseront peut-être faire, mais le pays, non pas !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Les homéopathes

Les homéopathes — qui restent si nombreux — ouvrent une souscription pour élever une statue à l'un de leurs grands hommes, Hahnemann, un des fondateurs de la thérapeutique homéopathique.

Bien avant Hahnemann, il est certain que les thèmes homéopathiques étaient connus. Un des contemporains de l'oracle de Cos, Démocrite, avait reconnu la vérité de la loi de similitude et déclaré :

— Les semblables peuvent agir sur leurs semblables ; les semblables guérissent leurs semblables.

Mais à travers tout le moyen âge, cette doctrine s'était complètement perdue et il faut arriver au XVI^e siècle pour voir proclamer à nouveau la loi de similitude comme base de thérapeutique par Paracelse, Stahl, Jérôme Cardan, Thomas Eraste, Van Helmont, etc., etc.

On ne jurerait pas, il est vrai, que notre Descartes ne mourut pas précisément pour avoir eu trop de confiance en cette loi. Un de ses biographes nous conte :

« Il s'était mis fort en tête que les semblables se guérissent par les semblables, et étant malade de la fièvre dont il est mort, il se fit apporter de l'eau-de-vie qu'il but dans le dessein de guérir le semblable par le semblable, ce qui lui causa des hoquets furieux et ensuite la mort ».

Descartes, en bref, succomba surtout à une médecine de cheval.

Hahnemann est, en dépit, ou peut-être à cause de ses succès, de violentes batailles à mener contre la médecine traditionnelle. On conte à ce sujet une effroyable anecdote. La petite-fille d'Ernest Legouvé était mourante. Les maîtres de la Faculté s'étaient en vain succédé à son chevet, lui imposant drogues sur drogues. L'enfant s'affaiblissait d'heure en heure :

— Tant pis, dit un ami, elle est perdue, je vais chercher Hahnemann. Il arrive, regarde la petite malade épuisée, prend sur la table un plateau chargé de fioles, de tisanes, de spécialités, ouvre la fenêtre de la chambre, jette le tout dehors.

— Donnez-lui de l'eau, rien que de l'eau, de l'eau tant qu'elle en voudra, tant qu'elle en pourra boire. Et laissez-la se défendre toute seule. Quatre jours passèrent ainsi dans l'angoisse. Le cinquième jour, l'enfant était sauvée. La cure fit un bruit prodigieux. Un des docteurs qui, avant Hahnemann, avait soigné la fille, eut ce mot abominable :

— Elle a été sauvée par des procédés charlatanesques. Je regrette beaucoup qu'elle ne soit pas morte. Hahnemann se contenta de répliquer : — Il n'y a pas d'une part des médecins, de l'autre des charlatans. Il y a ceux qui guérissent et ceux qui tuent.

Une autre fois, un de ses confrères demandait son expulsion, trouvant sans doute que l'habile homme lui enlevait trop de malades. Hahnemann se contenta de dire : — Il y a moins de honte à ne pas savoir une chose qu'à refuser de l'apprendre.

Il ne fut pas autrement inquiet.

Informations

Suspension des pourparlers franco-soviétiques

Les journaux du matin publient à ce sujet de longs télégrammes de leurs correspondants de Paris et de Moscou, qui émettent toutes sortes de suppositions sur les raisons qui auraient pu déterminer le gouvernement français à ajourner la signature du pacte franco-russe.

Dans l'ensemble, les journaux estiment cependant qu'il s'agit très probablement d'une suspension passagère. La « Gazette de Francfort » estime qu'on aurait tort de croire que le projet de pacte franco-russe puisse être remis en question.

Hittériens allemands en Suisse L'attention des autorités suisses vient de nouveau d'être attirée sur les agissements d'agents allemands à Bâle, qui, sous le prétexte d'une signature à donner pour retirer une lettre, avaient attiré à Loerach deux jeunes mariés.

Ceux-ci, dès qu'ils eurent franchi la frontière allemande, furent arrêtés et emprisonnés pendant trois jours sans motif. Le mari a été maltraité à coups de matraque par les agents. Les autorités bâloises ont adressé un rapport au procureur général de la Confédération. La jeune femme était Allemande avant son mariage.

La protestation du Reich Dans l'entourage de Whitehall, on envisage une consultation diplomatique par le canal des chancelleries, entre les principales puissances membres de la Société des Nations, avant que chaque gouvernement ayant reçu la note allemande protestant contre le vote de la résolution française adoptée par le Conseil de la Société des Nations, décide de la réponse à faire.

Dans les milieux officiels anglais, on semble en effet être d'avis que ce serait commettre une erreur de tactique que de répondre immédiatement à la dernière communication de l'Allemagne sans recourir, au préalable, à de telles consultations. Toute initiative personnelle à ce sujet risquerait, croit-on, d'envenimer la controverse actuelle et pourrait retarder le recours à des négociations privées séparées avec l'Allemagne en vue du retour du Reich au sein de la Société des Nations.

Le trésor de guerre du 3^e Reich Une personnalité cambiste de Londres, bien connue sur les places internationales, déclare qu'à son avis l'Allemagne possède à l'heure actuelle à l'étranger, notamment à Amsterdam, en Suisse et aux Etats-Unis, un minimum de 500 millions de livres sterling, soit 36.775 millions de francs, qui constituent pour elle un trésor de guerre.

L'Allemagne se sert de ces disponibilités pour s'approvisionner en matières premières de toutes sortes et pour procéder simultanément à son réarmement.

Nouvelle organisation militaire du Reich

Le gouvernement du Reich n'éprouve aucune hâte à publier les lois militaires réglant le recrutement et l'organisation de la nouvelle armée allemande.

D'après des renseignements de bonne source, les lois sont arrêtées en principe, mais sont encore soumises à l'examen des différents ministères compétents.

A l'heure actuelle, la Reichswehr continue d'engager le plus de recrues possible sur la base du volontariat. Les recrues doivent avoir de 21 à 25 ans. Cependant, à titre exceptionnel, des candidats de 18 à 20 ans peuvent être acceptés s'ils s'engagent pour une durée supérieure à un an.

Entre l'armée britannique et la Reichswehr

Deux officiers britanniques sont partis pour l'Allemagne où ils vont accomplir une période d'instruction de quelques semaines dans la Reichswehr en vertu d'une ancienne tradition militaire tout récemment remise en vigueur.

Dans le même esprit, trois officiers Allemands provenant de l'artillerie, de la cavalerie et l'infanterie vont être affectés, ces jours-ci, pour une période équivalente, à des régiments britanniques correspondant à leur arme particulière.

Allemagne et Pologne

A propos d'un article paru dans certains journaux étrangers annonçant que la Pologne aurait conclu, le 25 avril 1934, un traité secret avec le Reich, l'« Illustration Kurjer Codzienny » gouvernemental écrit :

« Il est inutile de rappeler que du côté polonais, on a démenti, à plusieurs reprises, des insinuations tendancieuses lancées sur le terrain international, selon lesquelles il existerait des accords secrets entre la Pologne et l'Allemagne. Nous croyons savoir, poursuit le journal, qu'une déclaration de ce genre a été faite dernièrement à M. Eden, pendant son séjour à Varsovie. »

Au Brésil

Le général commandant la région militaire de Rio-de-Janeiro a procédé à des modifications importantes dans le commandement de la garnison. Le ministre de la guerre a déclaré qu'il s'agit de mesures d'ordres disciplinaires.

Les mesures de précaution en vigueur depuis quarante-huit heures, auraient été provoquées par une tentative subversive d'éléments du 2^e régiment d'infanterie.

Interviewé par les journalistes, le ministre de la guerre a déclaré que la question de la révision des soldes militaires est maintenant soumise à la Chambre, qui se prononcera.

Dans le Chaco

Un communiqué officiel annonce : « Nous avons anéanti deux bataillons d'infanterie bolivienne et un régiment à Manhego ; nous avons fait cinquante prisonniers. L'ennemi a laissé plus de deux cents morts sur le terrain. »

« Les troupes paraguayennes avancent dans tous les secteurs de la région de Boyuibé. »

EN PEU DE MOTS...

— Le bilan tragique des accidents automobiles pendant les fêtes de Pâques, en France, a été de 30 morts et 50 blessés.

— Le nombre des victimes du séisme de Formose s'élève à 3.152 morts et 9.500 blessés. En outre, des centaines de mineurs seraient enterrés vivants, ou pour le moins, bloqués dans les nombreuses mines avoisinantes. D'autre part, en Perse, un séisme a eu lieu. Il y a 483 morts et des milliers de blessés.

— Concernant aux bruits qui circulent ces temps derniers, il n'est pas question actuellement d'un voyage à Madrid de M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères. — Mme Chochois-Fortier, femme d'un ouvrier agricole de Béneihut, près de Boulogne-sur-Mer, a mis au monde un garçon et deux filles. En outre, au village d'Ouban-Oudé, une Mongole de 37 ans, qui avait eu un enfant le 2 mars et se croyait complètement délivrée, en a eu un second le 23 du même mois.

— Le nombre de chômeurs aux Etats-Unis qui, fin mars, était de 9.750.000 accusait une diminution de 125.000 par rapport au mois de février. — Une terre est apparue dans les Dardanelles, près de Gallipoli. Elle mesure près de 315 mètres de long sur 60 mètres de large. Ce serait une manifestation du volcanisme liée aux récents séismes.

NOS ÉCHOS

L'argument personnel.

Dans un dîner où se trouvaient réunis des banquiers, des journalistes, des hommes politiques, on discutait avec animation de la dévaluation.

M. Paul Reynaud, présent, soutenait avec sa verve habituelle sa thèse connue : la dévaluation seule peut nous sauver. Un de ses contradicteurs, soudain, lui opposa, sur le ton le plus vif, cet argument saisissant :

— Dévaluer le franc et croire avoir enrichi le pays est aussi sot que si vous décrétez que le mètre ne vaut plus que 75 centimètres et si vous vous imaginez déjà à l'avoir grandi de 25 centimètres !

Un froid subit suivit ces paroles. M. Paul Reynaud qui est tout petit, comme on sait, pâlit, rougit, murmura des mots qu'on n'entendit point. Une jeune femme, fort heureusement, lança dans la conversation le nom de Cécile Sorel sur qui on put enchaîner vivement.

Rien de nouveau sous le soleil !

Le XX^e siècle est, comme chacun sait, le siècle du progrès et des inventions. L'une des plus grandes est sans aucun doute le téléphone. Eh bien ! non. Depuis fort longtemps les noirs de l'Afrique utilisent un système très ingénieux qui a devancé de beaucoup les systèmes européens.

L'appareil est quelque peu rudimentaire. Il s'agit tout simplement d'un tronc d'arbre creusé, ayant une ouverture ovale et qui est battu adroitement avec des baguettes. De ce tambour primitif sort toute une gamme de sons, véritable alphabet Morse qui transmet ainsi les nouvelles les plus diverses. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil !

Café au lait.

Afin d'aider les agriculteurs, M. Nominé, député de la Moselle, vient d'émettre le vœu que le « jus » traditionnel servi le matin à nos troupes soit remplacé par du café au lait. « Avec beaucoup de lait », a-t-il précisé. Il y a quelque six mois, on avait déjà décidé que le fameux « quart » serait doublé afin d'aider les producteurs de vin français. Aussi gageons que nos

LA NOIX DU PÉRIGORD ET L'APPELLATION D'ORIGINE

M. Louis de Nussac, l'éminent érudit limousin, adresse à notre confrère, La Revue du Plateau Central, la très juste réclamation suivante. Il le fait au nom de ses compatriotes du Limousin, mais elle n'intéresse pas moins les cultivateurs du Quercy et c'est pourquoi nous la reproduisons bien volontiers... Ce qu'on a laissé faire pour la truffe, il ne faut pas le laisser faire pour la noix. Voici la lettre de M. Louis de Nussac.

Mon cher Directeur,

Sous le titre d'ailleurs très approprié : Une semaine régionaliste : De la Noix du Périgord aux Vins rouges de Bordeaux, l'avant-dernier numéro de votre intéressante revue régionaliste, rendait excellemment compte de la belle manifestation commerciale et touristique, qui a eu récemment lieu, avec tant d'éclat, dans le superbe hall de la Gare d'Orsay, à Paris.

Cette initiative qui s'est produite grâce à l'heureuse coopération de la Compagnie P.-O.-Midi, s'est aussi accomplie de concert avec la Société du Louvre, détentrice du Palais d'Orsay et de ses dépendances dans le hall ; et vous savez que cette puissante société a son conseil d'administration supérieurement présidé par notre éminent compatriote, M. le comte Jacques d'Ussel ; c'est certainement à son insu, ne l'ayant connu qu'après coup, que les organisateurs en sous-ordre ont donné à la foire-exposition de nos noix du pays — sur son enseigne flamboyante, comme dans ses prospectus et les annonces de la publicité, le fallacieux titre : Semaine de la Noix du Périgord... qui a inspiré naturellement votre compte rendu emprunté à P.-O.-Midi illustré.

Contre cette fausse appellation d'origine qui, à mon avis, lèse les intérêts de nos compatriotes, j'ai dû protester contre le Limousin de Paris et le Petit Gaillard, de Brive pour que ma réclamation puisse porter dans notre colonie limousine et auprès de qui de droit, comme j'y ai pourvu, aussitôt que possible. Puisque maintenant votre revue du Plateau Central a fait largement écho à cette manifestation dans notre public local, sous la même rubrique Noix du Périgord, permettez-moi de vous prier de reproduire les lignes essentielles de ma protestation, afin que vos lecteurs aient un complément de votre compte rendu dans l'intérêt général :

Sont-elles en Périgord les localités des exposants, dont les noms se lisent au-dessus de leurs comptoirs de vente : Biars (Lot), Objat, Cornil, Beaulieu, Allasac, Pompadour, Lubersac (Corrèze) et les cantons de la

braves soldats vont bientôt souhaiter une crise quelconque sur la vente du gibier, de la volaille ou des primeurs. Les produits dédaignés s'en iraient aux casernes et le « rata » si quotidien ne serait plus qu'un mauvais rêve.

Il y a encore des sorcières.

Deux vieilles femmes meurent dans un incendie, à Londres. Le coroner fait une enquête et conclut à un court-circuit. Mais le village fait son enquête et conclut à la sorcellerie. Une vieille mendiant renvoyée par M. Moss l'aurait maudit, lui et toute sa famille. Il est mort noyé, et ne voilà-t-il pas que ses deux sœurs meurent brûlées. Gare à la sorcière, si elle reparait dans le pays,

Coopérative fruitière du Bas-Limousin et du Haut-Quercy ?

Et les principales variétés, la noix Corne et la noix Marbot, à coques tendres et à coques dures, qui garnissaient partout de coquets petits sacs comme des bombons, et qui s'amoncelaient en tas impressionnants au milieu des stands sur un trône à part, ont été découvertes et cultivées près de Turenne (Corrèze), bien avant de se répandre en aval suivant le cours de la Dordogne. (Notez ici que ces noix ne sont pas meilleures en Périgord qu'en Limousin quoiqu'on dise !)

L'Eau de Noix, spécialité de liqueur stomacal, portant la marque bristive bien connue, provient-elle de Bergerac ou de Ribérac ?

Même ses voisins de stand, les noix de Brantôme et environs n'appartiennent-elles pas à l'ancien Nontronnais limousin compris dans le département de la Dordogne ?

En réalité, c'était un seul comptoir qui accusait, dans tout l'ensemble, l'exacte et légitime provenance du Périgord, alors que celle-ci s'affichait uniquement en enseigne si voyante sur le superbe fronton du portique d'entrée, grand comme un arc de triomphe.

Il n'y a vraiment aucune raison valable pour que les fruits de la Corrèze et du Lot soient dépossédés du nom de leurs provinces d'origine.

N'était-ce pas déjà un singulier abus que les truffes de la région des Causses fussent dites du Périgord, alors que les trois-quarts sortent du Quercy et du Bas-Limousin ? Maintenant ce sont les noix auxquelles, dans le public est accréditée une fausse dénomination, la même...

Mais trêve de plaintes devenues inutiles. Montrons-nous bons princes et puisque voici la saison du Carnaval, ne pourrait-on pas organiser une nouvelle exposition au même endroit, cette fois spéciale aux pâtés de foies gras truffés, aux confits d'oies et ballotines de volaille, aux conserves de fruits et légumes, produits agricoles du pays quercynois et limousin qui seraient offerts aux appétits parisiens avec leurs véritables appellations d'origine ?

J'ajoute que cette question d'appellation d'origine est assez grave au double point de vue agricole et commercial, — elle donne lieu sans cesse à des procès où sont engagés des sommes considérables, — pour que vos lecteurs, M. le Directeur, ne puissent que nous savoir gré de l'avoir posée dans les colonnes de votre Revue régionale, afin que ne se renouvelle plus, si c'est possible, le cas abusif qui s'est fâcheusement produit avec tant d'éclat dans le hall de la Gare d'Orsay à Paris.

Veuillez agréer, etc.

Louis de Nussac.

elle sera lapidée comme si nous étions encore au moyen âge.

Distraction.

On parlait dernièrement d'émutes anticléricales au Mexique : — Bah ! fit tranquillement le mordant polémiste, au Mexique, la Révolution est le meilleur moyen de tuer le temps entre les repas !

Femme !

— Il n'y a qu'une manière de mentir, disait récemment Katherine Hepburn à Nancy Carroll : c'est de laisser croire !

LE LISEUR.

ques, pour assister à l'office religieux, et c'est pendant son absence que le fleau a été découvert. Aussitôt alertés, tous les moyens de secours furent organisés. Mais, malgré tous les efforts, rien n'y fit ; le feu, trouvant un aliment facile dans une meule de paille, évaluée à 3.000 kilos environ, prit vite les proportions d'un grand sinistre et tout fut détruit en peu de temps ; quatre voitures qui s'y trouvaient abritées et tout le matériel agricole furent anéantis. Fort heureusement, un autre bâtiment contigu put être protégé des flammes.

La gendarmerie de Montcuq, prévenue, se rendit aussitôt sur les lieux pour enquêter sur les causes du sinistre. Les pertes sont en partie couvertes par une assurance.

St-Pantaléon
Situation électorale. — Nous croyons savoir que M. Vialas Etienne, adjoint, et M. Arades Bernard, conseiller municipal ne brigueront pas, de nouveau les suffrages des électeurs.

Par suite d'un désaccord, parait-il, survenu, entre notre maire et l'un de ses collaborateurs, au sujet de la formation de la liste des candidats au Conseil Municipal, nous croyons savoir que, le 5 mai, deux listes seront en présence.

L'une de ces listes aura à sa tête M. Paul Vilas, maire et l'autre M. Lashouyges Clément, conseiller sortant.

La lutte parait devoir être des plus chaudes et d'après les pronostics, il apparait, dès à présent, que notre édilité pourrait bien subir une notable modification.

Au dernier moment, nous apprenons que, tandis que la liste Lashouyges est sur pied, celle de M. Vilas n'est pas encore entièrement constituée.

Dans tous les cas, nous sommes persuadés que le scrutin du 5 mai nous réserve des surprises.

Qui vivra, verra. — J. P.

Cazals
REMERCIEMENTS

Madame veuve MONDY, à Souillac ; Madame et Monsieur Roger VALETTE et leur fils Pierre, à Cazals ; les familles VALETTE et POULY remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie, à l'occasion du décès de

Madame Vve Thérèse VALETTE
Institutrice en retraite

Puy-l'Evêque
Déclaration des embaumures. — Nombre de déclarations : 177. Quantité de blé ensemencé : 232 ha. Quantité de terres labourables : 622 hectares. Quantité de blé récolté en 1934 : 3.394 quintaux métriques.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Syndicat intercommunal d'électricité de Figeac. — M. Besombes, l'actif et dévoué Président du Syndicat d'électricité, vient de recevoir du Génie rural une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« M. le Président,
A la suite du vœu émis sur votre proposition, par le bureau du Syndicat intercommunal d'électricité de Figeac, dans sa séance du 16 février dernier, au sujet des tarifs de vente de l'énergie électrique pour l'éclairage, je me suis mis immédiatement en rapport avec la Compagnie du Bourbonnais, en vue de rechercher avec cette Société les éléments d'un nouvel accord pouvant donner à ce vœu une suite favorable.

« Après une discussion au cours de laquelle j'ai été amené à faire état, d'une part de vos interventions auprès de mon Service, d'autre part des observations ou suggestions présentées lors des délibérations du bureau et du Comité, les 16 et 17 février 1935, l'accord recherché a pu intervenir sur des bases paraissant acceptables pour les intéressés.

« Les nouvelles conditions obtenues ainsi à l'amiable consacrent non seulement une baisse des tarifs de vente, mais encore une simplification de ceux-ci.

« Pour vous permettre de répondre aux demandes de renseignements qui vous sont adressées, j'ai l'honneur de vous faire connaître ci-après l'essentiel de la tarification qui va entrer en vigueur prochainement et qui aura à être approuvée par avenant à la convention de concession.

« 1° *Petits abonnés n'utilisant que la lumière* (limite de puissance, compteur de 2 ampères sous 230 volts inclusivement).
« Tarif au kilowatt-heure sans prime fixe ni minimum de consommation à raison de deux francs vingt centimes (2 fr. 20) le kilowatt-heure.

Il en résulte donc pour les petits consommateurs, et ils sont nombreux, une très importante diminution de dépense puisque la prime fixe est supprimée, ce qui donnera satisfaction à la majorité des abonnés qui se sont toujours élevés contre cette prime.

Pour les usagers utilisant un compteur de 3 ampères et au-dessus, le tarif actuel est maintenu, mais ce tarif est appliqué à ceux qui, avec un seul compteur, utilisent à la fois la lumière, les appareils ménagers ou un petit moteur, la prime fixe est sensiblement diminuée et de plus un tarif à 3 tranches progressives est prévu, ce qui constitue une baisse notable du prix du courant.

A titre indicatif, on peut préciser ce tarif et même pour des abonnés ne possédant, en plus de leur installation d'éclairage, qu'un petit moteur ou réchaud, le prix de revient du kilowatt-heure, compte tenu de tous les éléments, restera inférieur à 1 fr. 50.

Bien que les améliorations ainsi réalisées soient notables, le Service du Génie rural, en accord avec le Syndicat, poursuivra l'étude de toutes les suggestions tendant à un aménagement toujours plus judicieux du tarif de vente de l'énergie électrique, ceci pour le plus grand bien de nos populations rurales.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
« La bourse ou la vie ». — Dimanche soir, vers minuit, le jeune Lagarde Henri, patron coiffeur, avenue Gambetta, revenait de Costerats, monté sur sa bicyclette. Arrivé entre la maison de M. Agraffel et celle de M. Salvat Henri, deux individus, sortant du fossé, lui intimèrent l'ordre de s'arrêter et de leur remettre l'argent qu'il avait sur lui.

Lagarde, voyant que les deux gailards auraient vite raison de lui, usa de stratagème pour prendre du temps, il descendit de sa bicyclette qu'il laissait à l'arrière et prit la poudre d'escampette.

Les malfaiteurs essayèrent de le poursuivre, mais peine perdue, Lagarde les eut vite distancés, grâce à ses jambes de 25 ans.

Il alla à la gendarmerie conter sa mésaventure.

Immédiatement, les gendarmes se mirent en campagne ; ils retrouvèrent la bicyclette dans un champ, mais les agresseurs avaient disparu.

Peut-être, l'enquête fera connaître sous peu les peu intéressantes personnes qui veulent rénouer les attaques sur les routes. Nous le souhaitons.

Nécrologie. — Mardi dernier eut lieu l'enterrement civil de notre compatriote et ami M. Maurice Bigotteau, cantinier à Castres, décédé des suites d'une courte maladie.

Nous adressons à sa famille nos bien sincères condoléances.

Martel
Auto contre auto. — Une auto pilotée par M. Magne, minotier à Souillac a été heurtée par une auto pilotée par M. Roche, de Cressensac. Le capot de la voiture de M. Roche a été endommagé. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

St-Germain-du-Bel-Air
Hymène. — Mardi a été célébré le mariage de M. Delbos Joachim, culti-

vateur, domicilié à Laborie, avec Mlle Montoutié Marie-Louise, auxiliaire des Postes, du Mas.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Foire. — Notre foire du 22 a été peu importante, il y avait peu d'animaux, mais les transactions ont été bien lentes. Voici les cours pratiqués.

Bœufs de travail, de 3.500 à 4.000 francs ; bouvillons, de 1.200 à 1.500 francs, le tout la paire ; moutons, de 4 à 4 fr. 50 le kilo.

Marché à la volaille : poules, 4 francs ; poulets, 4 à 4 fr. 50 ; poulets jeunes, 6 fr. ; lapins, 1 fr. 75, le tout la livre ; œufs, 1 fr. 50 la douzaine ; chevreaux, 1,80 à 1,75 la livre, pas mal de jardinage vendu à bons prix.

Salviac
Mutuelle-Bétail. — Dimanche, eut lieu une réunion préliminaire d'un groupe de propriétaires en vue de la constitution d'une Mutuelle-Bétail. Diverses propositions furent émises ; toutes seront examinées par une Commission qui a pour mission de consulter les statuts d'associations de ce genre des cantons voisins.

En cette période de crise, la mutualité est un palliatif aux pertes que peuvent subir nos cultivateurs.

Les fêtes du C.A.S. — Les fêtes du Club Athlétique Salviacois sont fixées au dimanche 2 juin.

Nous donnerons tout prochainement le programme de ces fêtes qui attireront en notre petite ville toute la jeunesse des environs.

Les membres actifs de C.A.S. se doivent de faire du nouveau, de l'inédit afin de donner satisfaction aux personnes les plus exigeantes.

RENSEIGNEMENTS
Routes Nationales
et Chemins de Grande Communication

Cylindrages et revêtements. — Opérations probables pendant la semaine du 22 au 28 avril 1935 :

1° **Pourriture de matériaux.** — R. N. N° 653, de 62 k. 500 à 75 k., entre Casemates et Lentillac ; C.G.C. N° 13, de 48 k. 800 à 53 k., entre « la Patte-d'Oie » et « Fages » ; N° 1, de 46 k. 750 à 49 k. 750, entre « Peyre » et la « Croix des Femmes Mortes » ; N° 13, de 59 k. à 62 k. 650, entre Gigouzac et St-Denis-Catus ; N° 17, de 0 k. 430 à 2 k., à proximité de Cajarc ; N° 2, de 55 k. 600 à 57 k. 900, entre Lissac et Reyrevigne ; N° 19, de 3 k. 700 à 4 k. 200, entre La Morne et Merlançon ; N° 19, de 8 k. 600 à 10 k., entre Bédour et Savin.

2° **Cylindrages.** — R. N. N° 122, de 10 k. 400 à 11 k. 400, abords de Figeac. C.G.C. N° 40, de 14 k. 800 à 16 k. 300, abords et traverse de Ruyres ; R.N. N° 140, de 32 k. 700 à 35 k., entre Aynac et Lagineste ; N° 653, de 62 k. 500, à 75 k., entre les Casemates et Lentillac ; C.G.C. N° 8, de 32 k. 200 à 35 k. 900, entre Bélaye et Lagardelle ; N° 45, de 23 k. 575 à 23 k. 900, entre Juillac et Vert ; N° 24, de 28 k. 800 à 30 k. 410, entre Limoges et Vidallac.

3° **Bitumages.** — R.N. N° 122, de 9 k. 400 à 10 k. 400, abords de Figeac ; N° 653, de 81 k. 050 à 86 k. 253, entre le « Pech de Moles » et Guillot ; C.G.C. N° 10, de 7 k. 100 à 9 k. 400, entre Lauzès et le Pendant ; N° 41, de 36 k. à 45 k. 500, entre Lauzès et Conduché.

Recrutement de la Garde républicaine mobile

En vue de faciliter provisoirement le recrutement de la Garde Républicaine Mobile, des rengagements spéciaux pourront être souscrits prochainement dans les conditions générales suivantes :

Les sergents (maréchaux des logis) et les hommes de troupes (logés ou non) des différentes armes, rentrés dans leurs foyers, quelle qu'ait été la date de leur libération, après avoir accompli la durée légale (ou 18 mois) de service pourront être admis à contracter un rengagement spécial avec leur grade (1) au titre d'un corps de troupe d'infanterie ; en vue de porter la durée de leur service actif à deux années au total et de permettre leur admission immédiate dans une Ecole de gendarmerie.

Ces rengagements spéciaux comporteront en principe les mêmes avantages que les rengagements ordinaires de semblable durée, mais leur acceptation ne pourra être prononcée que par le ministre (Direction du Contentieux, de la justice militaire et de la gendarmerie).

Aussitôt après acceptation de leur engagement spécial les intéressés seront dirigés sur une Ecole de gendarmerie où ils recevront une instruction les préparant à leur nomination d'éclaireurs gardes. Cette nomination interviendra à l'issue du rengagement spécial, si les notes obtenues et la manière de servir les justifient. Ils seront titularisés gardes dans les conditions fixées par les règlements en vigueur.

Les militaires appelés ou engagés par devancement d'appel qui demandent à contracter le rengagement spécial d'un an, dans un délai d'un mois à partir de la date de leur renvoi ou congé en attendant leur passage dans la disponibilité recevront application des dispositions de la Circulaire du 3 septembre 1934 (B.O.P.P., p. 2918), et seront de ce fait considérés comme n'ayant pas eu l'interruption de service.

Les conditions définitives dans lesquelles les rengagements spéciaux faisant l'objet de la présente circulaire pourront être souscrits et à la date à partir de laquelle les demandes pourront être présentées, seront fixées ultérieurement.

Ces dispositions n'auront qu'un caractère temporaire.

(1) Les sergents de réserve ayant servi comme tels pendant leur service actif, ne peuvent rengager que dans le grade de caporal-chef ou brigadier-chef.

« Les engagements réalistes dans l'armée »

Le « Journal Officiel » a publié un décret portant application des dispositions de l'article premier de la loi du 27 février 1935, instituant des contrats réalistes dans les troupes métropolitaines de l'armée de terre seulement, décret ainsi conçu :

Article premier. — Engagements souscrits sous forme d'engagements réalistes, par application des dispositions de l'article 1er de la loi du 31 mars 1923 relatif au recrutement de l'armée. Peuvent être réalistes, sauf en cas de guerre dans les conditions fixées ci-après :

Art. 2. — Les engagés de 3, 4 et 5 ans pourront être libérés avant la fin de leur contrat : 1° d'office, après avis d'un conseil de discipline, sous réserve qu'ils aient accompli la durée légale de service ; 2° sur leur demande, sous réserve qu'ils aient accompli la durée légale de service augmentée de 6 mois et qu'ils puissent faire valoir des motifs d'ordre personnel ou de famille basés sur des faits indépendants de leur volonté et survenus depuis la signature de leur contrat.

Art. 3. — Au moment de la signature de l'acte d'engagement le contractant doit spécifier qu'il demande à servir sous le régime des engagements réalistes et qu'il a eu connaissance du présent décret ; mention en est faite sur l'acte même ainsi que sur la fiche matricule et les pièces matricules de l'intéressé.

P.-O.-MIDI
Principales améliorations projetées par le réseau P.-O.-Midi au 15 mai 1935

Le Réseau P.-O.-Midi qui termine actuellement les travaux d'électrification de la section Vierzion-Brive de sa ligne Paris-Toulouse envisage à cette occasion pour le 15 mai prochain de notables améliorations de ses horaires.

Sur la ligne de Paris-Port-Bou, il se propose de retarder le train rapide de 77 de 21 h. 10 à 22 heures au départ de Paris-Quai-d'Orsay tout en avançant l'arrivée à Toulouse à 8 h. au lieu de 9 h. et l'arrivée à Port-Bou à 13 h. 49 au lieu de 15 h. 11.

Le train express 79, partant de Paris-Austerlitz, à 22 h. 40 serait prolongé de Brive, d'où il partirait à

Gros FOURRURES Détail
La Maison **BESOMBES-ARNOUIL**, 3, rue Maréchal-Joffre, est heureuse de présenter à sa clientèle une importante collection de Renards et cravates d'été confectionnés avec les pelleteries les plus en vogue — et à des prix sans concurrence.

Renards argentés du Canada	depuis 650 fr.
Renards Zibeline	— 150 fr.
Renards Isabelle	— 150 fr.
Cravates pufos	— 75 fr.
Cravates Skungs	— 95 fr.
Cravates Opossum	— 75 fr.

Fouine — Martre — Hermine — Pecan etc., etc., à des prix très bas.

7 h. 33, jusqu'à Toulouse (arr. à 11 h. 57).

Le train rapide 56 partirait de Toulouse à 13 h. 25 (au lieu de 10 h. 30) et arriverait à Paris-Quai-d'Orsay à 23 h. 35 soit un gain de 45 minutes. Il relèverait à Toulouse la correspondance des trains express 110 de Sète et rapide 570 de Bayonne établissant ainsi une relation nouvelle de jour entre Perpignan (départ à 8 h. 02), Narbonne (départ à 9 h. 53) et Paris.

L'origine du train express 52 serait reportée de Brive à Toulouse (départ 8 h. 30) et l'arrivée à Paris s'effectuerait à 19 h. 10. Il relèverait à Toulouse la correspondance du train rapide 106 de Marseille et Sète.

Une relation de matinée serait créée entre Limoges et Paris du 1er Mars au 5 novembre par déplacement du train 60 qui partirait de Limoges à 6 h. 45 et arriverait à Paris-Quai-d'Orsay à 12 h. 33.

Des améliorations importantes sont prévues aussi sur la ligne de Bretagne où le train express 193 (Paris à Tours par Vendôme), partant une heure plus tôt, soit à 19 h. 50 de Paris-Quai-d'Orsay, serait prolongé de Tours à Savenay par Saumur, Angers, Nantes pour correspondre à Redon avec un train arrivant à Quimper vers 7 h. 09).

Sur la ligne de Bordeaux-Sète des trains seront accélérés et de nouvelles relations transversales établies.

Le train rapide 101 Bordeaux-Marseille partirait de Bordeaux à 7 h. 53 au lieu de 7 h. 28 et arriverait à la même heure qu'actuellement à Sète (14 h. 47) et à Marseille (18 h. 05).

Le train express 103 partirait de Bordeaux à 8 h. 07 au lieu de 7 h. 42 et de Toulouse à 12 h. 58 au lieu de 12 h. 52 pour arriver à Sète à la même heure qu'actuellement (16 h. 55) ; il sera prolongé jusqu'à Marseille où il arrivera à 20 h. 24.

Le train rapide 114 Marseille-Bordeaux partirait de Marseille à 9 heures au lieu de 8 h. 25 et arriverait à Bordeaux à 19 h. 15 au lieu de 19 h. 31 gagnant ainsi 51 minutes. Il relèverait à Tarascon le train rapide 733 de Strasbourg créant ainsi une nouvelle relation rapide de Strasbourg et Lyon avec la région du Midi. Départ de Strasbourg à 23 h. 11, de Lyon-Perrache, à 7 h. 15, arrivée à Narbonne à 13 h. 32, à Toulouse, à 15 h. 37.

Le train express 110 partirait de Sète à 8 h. 41 au lieu de 8 h. 02 et assurerait une relation de Marseille en continuant un nouvel express P.L.M. partant de Marseille à 5 h. 25.

Toutes ces modifications sont actuellement soumises à l'Administration Supérieure ; d'autres sont encore en cours d'étude.

Les vacances sont encore loin
Et pourtant, vous vous sentez fatigué, votre appétit est irrégulier, votre travail parfois vous paraît pénible. Pour vous permettre d'attendre le moment du repos, soutenez vos forces et votre activité, gardez votre appétit intact, en prenant de la Quinonine avant chacun de vos repas. Le flacon de Quinonine, pour faire un litre de délicieux vin fortifiant, coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Mais quand les deux semaines furent sur le point de finir, elle cessa d'y faire allusion.

Marie Jousserand se réjouissait et pensait en elle-même :

« Ma petite Claude est raisonnable. Elle attendra d'avoir retrouvé son mari avant de prendre une décision qui serait définitive. »

En quoi elle se trompait.

Le troisième jour, Claude, qui avait évité les derniers temps de parler de Didier, sortit subitement de son apathie.

Son mari ne lui donnait pas signe de vie, et M. Michot ne le retrouvait pas... Les choses, normalement, ne pouvaient durer ainsi.

Une seule chose étonnait la jeune femme : Didier ne prenait pas l'initiative de la demande en divorce, bien que Claude, la première, eût eu des torts vis-à-vis de lui. Le verre de vin qu'elle lui avait jeté à la figure équivalait à une injure grave en public, et il eût pu s'en prévaloir pour obtenir une séparation avantageuse.

Son mari, pensait-elle, lui laissait porter tout le poids de la rupture définitive.

Par esprit chevaleresque, probablement !... Mais peut-être que si j'attendais trop longtemps pour prendre une décision, ce sera lui qui agira.

Cette supposition lui fut pénible... De quelque côté qu'elle se tournât, elle sentait bien que les événements l'enserraient et qu'il faudrait qu'elle se libérât d'eux.

« Oui, mais heureusement, nous ne sommes pas des bêtes. Et, au surplus, vous devez vous réjouir, puisque ce mariage que vous avez tant blâmé sera annulé. »

Mais la vieille fille continuait de hocher la tête...
Certes, elle n'avait jamais été favorable à l'idée du mariage de Claude avec Didier. Elle l'avait désapprouvé de tout son faible pouvoir, elle avait même lutté contre une telle union au nom de tous ses vieux préjugés et des principes périmés de sa jeunesse.

Maintenant que l'événement lui donnait raison, au lieu de triompher, elle s'en désolait sincèrement.

Le divorce lui semblait aussi regrettable que le mariage...
Le bonheur de Claude, seul, l'intéressait, et ce bonheur semblait bien compromis... de quelque façon qu'on examinât les choses.

Un divorce !
— Ma pauvre petite fille ! Ce n'est pas le divorce qui ramènera un sourire sur vos lèvres...

UN MARI DE PREMIER CHOIX PAR MAX DU VEUZIT

« Etait-il idiot, cet homme, de s'imaginer qu'elle avait été agressive avec Didier ! Au contraire, n'avait-elle pas toujours été conciliante et empressée ?... enfin, elle avait essayé... elle avait cherché à lui être agréable... Avec lui, aucun effort ne coûtait d'être aimable ! C'était seulement avec les autres qu'elle se montrait despotique et si, tout à l'heure, elle s'était emportée avec le directeur de « Select-Agence », c'est que, réellement, il n'avait pas eu l'air de s'émouvoir quand il avait appris le départ de Didier. »

C'est comme cette réflexion que M. Michot avait faite : *filer le parfait amour* ! Il était bête, cet homme, de ne pas comprendre ce qu'elle voulait dire... un flirt avec un homme qui plait... un flirt, pas davantage... comme dans le roman espagnol où un homme vous entoure de mille soins et d'attentions sans cesse renouvelés... ou un homme vous couvre

d'amour sans que vous ayez l'air de vous en apercevoir.

C'était ça qu'elle avait cherché et souhaité... Ça ? oui !... Avec Didier, cette joute eût été délicate... Mais voilà ! Son compagnon n'avait rien d'un héros de roman... même espagnol ! Il l'avait totalement déçu... C'était cela que M. Michot ne semblait pas vouloir comprendre.

Au surplus, elle commençait à s'apercevoir que, dans la vie, les choses ne tournaient pas du tout comme dans les romans.

En examinant bien tout ce qui s'était passé entre elle et son mari, elle dut convenir que tout, depuis le premier jour, avait été différent du livre prometteur de tant de joies.

Et comme Claude continuait à être de mauvaise humeur et qu'elle éprouvait le besoin de se venger de son mécontentement sur quelqu'un ou quelque chose, aussitôt que la voiture l'eût déposée devant la porte de sa maison, la jeune femme ne fit qu'un bond jusqu'à sa chambre.

Marie Jousserand, justement, y rangeait du linge dans l'armoire.

« Ça va, ma petite Claude ! interrogea la vieille fille en voyant entrer celle-ci en coup de vent. — Très bien, fit distraitemment la délaissée. »

Elle cherchait des yeux quelque chose qu'elle savait être à portée de la main.

Ayant aperçu le roman espagnol, soigneusement rangé sur le dessus

d'une petite table à ouvrage, elle s'en saisit et rageusement se mit à le déchirer.

— Sale bouquin ! Ridicule histoire ! C'est avec ça qu'on démolit des cervelles de jeune fille. Comme s'il était possible qu'on puisse réaliser un pareil mariage !

La vieille demoiselle, clouée sur place, la regardait avec effarement.

Les pages du livre étaient arrachées, divisées, déchiquetées, et leurs débris chiffonnés s'éparpillaient sur la maquette de Perse aux chatoyantes couleurs.

— Qu'est-ce qu'il y a, ma petite fille ? Pourquoi déchirez-vous cette brochure ?

— Parce qu'elle est remplie de choses complètement idiotes... Au feu, tout ça !... Sonnez Céline pour qu'elle emporte ces papiers et les brûle immédiatement.

— Cela vous soulage, ma mie cette exécution ? fit doucement l'humble témoin de tant de scènes analogues.

— Ça me libère surtout de certaines illusions et de quelques idées romantiques ! Je commence à avoir une autre âme... une plus juste notion des choses. J'y vois plus clair. Ce livre m'avait totalement fait perdre la raison !... J'aurais fini par me croire forcée de devenir amoureuse de mon mari... Mais c'est bien fini ! Me voici calme... et raisonnable ! J'ai pris une décision à propos de mon ménage : si, dans quinze jours, Didier n'est pas revenu... ou simplement re-

trouvé, je demande le divorce... Oui, je divorce ! Et ce sera fini, le point final de cette histoire stupide.

— Le divorce ?... le point final ? Marie Jousserand hochait la tête.

— Eh bien, quoi ? Jeta hargneusement Claude. Vous n'approuvez pas le divorce ?... Ce n'est qu'un mariage civil, après tout, qui me lie à Didier !

— Mon Dieu ! fit la vieille fille bien doucement, vous avez raison, ma petite Claude. Le divorce est un point final souvent très opportun... seulement... seulement...

— Seulement, vous allez encore me sortir quelque argument contradictoire.

— Oh non ! Je pense... il me semble que vous devriez attendre un peu plus longtemps avant de prendre une pareille décision.

— Là ; J'en étais sûre. Quand je me suis mariée, j'agissais trop vite, à votre idée. J'aurais dû escompter je ne sais quelle rencontre improvisée par la Providence !... me garder pour l'homme que le ciel me destinait et qu'il mettrait inopinément sous mes pas un jour ou l'autre... Vous trouvez que c'est une faute de chercher à se marier... On ne doit épouser, d'après vous, que celui ou celle que la destinée introduit à l'improvise dans votre vie ! S'il n'y a pas l'intervention du hasard, pour vous, un mariage ne doit pas réussir.

— Les bêtes, dans leur instinct, n'agissent pas autrement.

